



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5030155

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CONTRAT 4268
N/REF : 2/03/2025 0H11 C:003660 I:01352
V/REF : Contrat N°004268 du 01/07/1999

SDC 'Le Rivoli'
C/O COGERIM - SGPJ
72-74 AVENUE DE LA REPUBLIQUE
69160 TASSIN LA DEMI-LUNE

IMMEUBLE : LE RIVOLI
3 RUE MASSENA
69006 LYON

Vaulx en Velin, le 04 Mars 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 3 -
MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE
Donneur d'ordre : _ LA DIRECTION

ENTRETIEN DU PORTAIL AUTOMATIQUE DES GARAGES 6 FOIS L'AN.

PROLYAC procédera a l'entretien du portail automatique des garages conformément au décret N°90-567 du 5 juillet 1990 et a l'arrêté du 12 Novembre 1990 relatif a l'entretien des portes automatiques de garages des bâtiments d'habitation

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Mars de chaque année et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
(Indice ICHTTS1 remplacé par Indice ICHT-revTS1 base 100 en décembre 2008)

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P_0 \left(0,15 + 0,85 \frac{\text{ICHT-revTS1}' - \text{ICHT-revTS1}}{\text{ICHT-revTS1}} \right)$$

P' Prix révisé H.T.
P0 Prix contractuel H.T (Prix du contrat révisé avant le changement d'indice en décembre 2008).
ICHT-revTS1 Indice publié par l'INSEE du cout horaire du travail, et connu a la date d'établissement du prix de base contractuel P0.
ICHT-revTS1' Dernier indice connu a la date de révision contractuelle.

Date de derniere révision des prix : 1/03/2025

Prix de base du contrat : 362,77

Indice ICHTrev-TS1 Mois de l'indice de base : 08/2008 Valeur : 99,6
Mois de l'indice de révision : 09/2024 Valeur : 141,4



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5030155

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	Entretien portail automatique garages	6/AN	491,91	491,91
TOTAL H.T.				491,91
T.V.A. a 10,00%				49,19
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>541,10</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.